



Libre Pensée de Moselle

librepensee57@gmail.com

Tel : 06 03 93 31 02



13 novembre 2022

Lettre aux parlementaires d'Alsace et de Moselle

Mesdames et Messieurs les Députés et Sénateurs
du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de Moselle

L'Assemblée Nationale ayant été totalement renouvelée lors des dernières élections, nous avons décidé de nous adresser à vous pour connaître votre position sur une question qui nous semble fondamentale et qui intéresse la population d'Alsace et de Moselle.

Nous allons fêter cette fin d'année 2022, le 117^{ème} anniversaire de l'adoption de la loi du 9 décembre 1905 dite loi de séparation des Eglises et de l'Etat qui a établi la laïcité de la République, notamment au travers de ses articles 1 et 2.

Pour rappel, ils stipulent :

ARTICLE PREMIER. - La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

ART. 2.- La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1^{er} janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.

Cette loi au caractère libéral et démocratique est le fondement principal de notre action et nous ne pouvons que constater que les citoyens des trois départements de Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin continuent d'être exclus de son bénéfice du fait du maintien du Concordat de 1801 et des textes divers qui s'y réfèrent et qui établissent quatre cultes reconnus par la République : les cultes catholique, israélite, réformé et luthérien.

Le Concordat établit que « Le Gouvernement de la République reconnaît que la religion catholique, apostolique et romaine, est la religion de la grande majorité des citoyens français. »

Sur un strict plan statistique, cette affirmation est erronée et ne correspond plus à la réalité. Les données récentes indiquent que le nombre de non croyants a dépassé le nombre de croyants toutes religions confondues (51 % contre 49%)
<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/les-francais-croient-de-moins-en-moins-en-dieu-20210923>.

L'effondrement de la pratique religieuse est clairement établi, comme par exemple la chute très importante du nombre de baptêmes en France :

<https://eglise.catholique.fr/guide-eglise-catholique-france/statistiques-de-leglise-catholique-france-monde/statistiques-de-leglise-catholique-france/les-sacrements-en-france/>

<https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/france/naissance-fecondite/naissances-sexe/>

Ces chiffres révèlent qu'en 2019, sur les 714 029 naissances ayant eu lieu en France, seuls 204 304 enfants ont été baptisés soit 28% de cette classe d'âge. Il en est ainsi depuis des années et la tendance semble s'accroître (en 2012, 36 % des enfants étaient baptisés religieusement). Ce mouvement de désaffection de la religion est général et indique que la balance non croyant/croyant va pencher encore plus du côté des non croyants. Cet effondrement de la pratique religieuse est à ce point un phénomène si marquant que, récemment, Mgr Klamm du diocèse de Metz admettait qu'il doutait qu'il y ait « encore 1 % de la population qui va à la messe ».

<https://www.republicain-lorrain.fr/societe/2021/02/18/nous-sommes-une-des-dix-eglises-les-plus-pauvres-de-france>

De l'aveu même des autorités ecclésiastiques, la religion catholique n'est donc plus la religion « de la grande majorité des français » et la question de l'abrogation du Concordat se pose d'autant plus qu'un sondage récent émanant de l'IFOP indique que « L'IDÉE D'UN FINANCEMENT PUBLIC DES CULTES EST MASSIVEMENT REJETÉE PAR LES FRANÇAIS... » de France , mais aussi d'Alsace et de Moselle.

<https://www.ifop.com/publication/etude-sur-le-maintien-du-regime-du-concordat-et-le-financement-des-lieux-de-culte-en-alsace-moselle/>

Les Fédérations de Libre Pensée exigent l'abrogation du Concordat et l'extension de la loi de 1905 aux départements d'Alsace et de Moselle.

L'heure est venue de finaliser l'unification républicaine et laïque sur la base de l'application de la loi de 1905 pour enfin réaffirmer la primauté de la République et de ses lois sur les communautarismes religieux.

Pour notre part, nous sommes restés fidèles à **la protestation de Bordeaux** du 17 février 1871 émanant de 27 députés protestataires d'Alsace et de Moselle, avec parmi eux Emile Kuss, (Maire de Strasbourg), Auguste Schneegans (adjoint au Maire de Strasbourg), Léon Gambetta, Jacques Kablé, Pierre Saglio... représentant les populations d'Alsace et de Lorraine et qui disait :

« Nous proclamons par la présente à jamais inviolables les droits des alsaciens et des Lorrains de rester membres de la Nation Française et nous jurons tant pour nous que nos commettants, nos enfants et leurs descendants de le revendiquer éternellement et par toutes nos voies envers et contre tous usurpateurs »

http://palimpsestes.fr/centenaire/alsace/protestation_bordeaux.html

Cette proclamation manifestait la volonté viscérale de rester membres à part entière de la République et de ses lois fondamentales. Aussi, nous nous adressons à vous, représentants élus de la République Française, afin de connaître votre position ainsi que les actions que vous seriez prêts à entreprendre sur le sujet et nous sommes disposés à vous rencontrer pour échanger.

Recevez nos sincères salutations laïques et républicaines

Pour la fédération
de la Libre pensée de Moselle

José ARIAS

Pour la fédération
du Bas-Rhin de la Libre Pensée

Sébastien MAS

PS : Pour votre information, les 7 et 8 avril 2023 se tiendra à Paris un colloque international organisé par l'Association Internationale de la Libre Pensée sur le thème « En finir avec les Concordats en Europe et les religions établies et officielles Et les biens et avantages terrestres des Eglises ». Toutes les informations utiles se trouvent dans le programme ci-joint.

Pour tout contact

Libre Pensée de Moselle :

Mail : librepensee57@free.fr

Page FB : <https://www.facebook.com/librepenseemoselle>

Libre Pensée du Bas-Rhin

Mail : librepensee67@yahoo.com

Page FB : <https://www.facebook.com/LibrePensee67duBasRhin>